

Bataille navale en rade de Marseille

Comme chacun a pu le constater, rien ne va plus entre le Château d'If, seul monument historique national de Marseille, la Communauté Urbaine de Marseille, Véolia-Frioul If Express, et les bateliers de la rade.

Cela fait longtemps que les Frioulais se plaignent des irrégularités de service de Veolia-FIE, en infraction avec la DSP qui lui a été accordée. On supprime sans préavis des rotations de navettes au prétexte de la météo, créant des situations inouïes, qui ont amené des Frioulais à camper dans la gare maritime, faute de pouvoir rentrer chez eux. La CU MPM n'a guère daigné répondre à leurs protestations, ni vraiment vérifié ce qui se passe, "ces gens-là" n'ayant guère de pouvoir de nuisance, et Véolia-FIE ayant de solides appuis dans la place. Humeur de populace. Mais avec le Château d'If, c'est le canon qui tonne.

Que ce soit la météo, ou le succès qui remplit les navettes, obligeant nombre de touristes à attendre "la suivante" ou "celle d'après", et qui se découragent devant le désordre et le prix de ce service, reste que la fréquentation du Château aurait chuté.

Dépendant du seul Ministère de la Culture, échappant à la tutelle marseillaise, le Château aurait fait savoir qu'il ne comptait pas se laisser enfermer par une DSP folklorique qui sent bon l'arrangement marseillais, et que ses clients devaient pouvoir venir au Château sans entraves. Le Château aurait donc demandé à d'autres bateliers d'acheminer les visiteurs que FIE ne parvient pas à satisfaire. Il n'y a pas de guerre des prix pour l'instant, mais ce simple coup de canif à l'exclusivité de Véolia-FIE a déchaîné les passions.

La partie visible du conflit, ce sont les bateaux de différentes compagnies qui se succèdent à l'assaut de l'unique quai du Château, en faisant des ronds dans l'eau, pour débarquer comme pour rembarquer leurs passagers. On imagine le chahut, quand il s'agit pour chacun de récupérer (toutes) ses ouailles, et pas celles du voisin...

La partie invisible du conflit, c'est le risque pour Véolia-FIE de perdre ce qui sera vraisemblablement son seul fromage, si le procès des Frioulais et les navettes maritimes de la RTM déshabillent sa desserte vers le Frioul. S'il perd déjà l'exclusivité du Château, dont les tarifs ne sont pas contraints par la loi, contrairement au Frioul qui est un quartier de Marseille, il ne lui resterait plus qu'un contrat vide de sens.

Les petits copains de Véolia à la CUM s'agitent donc beaucoup, surtout auprès des bateliers locaux, pour les faire renoncer "spontanément" à cette concurrence, en faisant les gros yeux.

L'exclusivité de la DSP en effet ne porte que sur le transport de passagers, et non l'acheminement de clients, si bien que Véolia semble juridiquement piégée, par le contrat qu'elle aurait elle-même présenté.

Le Château et son Ministère sont trop gros et indépendants pour que ces éminences grises osent s'y attaquer, d'autant que ce ne sont plus les mêmes copains qui sont au gouvernement...

La situation est bloquée, et les bateliers ont beau jeu de narguer le lobby local, sans guère risquer de procès. Pour eux, l'enjeu est conséquent à l'avenir : si la DSP s'écroule, c'est le marché de tous les transports de touristes qui s'en trouve libéré, sur la rade comme sur les calanques. Or ce marché est libre de prix, contrairement à la desserte du Frioul, ou aux bus maritimes que la CUM met en place, qui relèvent d'un service public réglementé, et qu'il vaut mieux laisser à la RTM.

Au Frioul, beaucoup d'habitants rigolent de la situation, ravis de ce soutien inattendu à leur contestation de cette DSP scandaleuse, et se repaissent du spectacle du ballet nautique au Château.

On espère que MPM acceptera enfin d'entendre raison, de respecter la loi LOTI, en confiant l'ensemble du service public de transports maritimes à la RTM, y compris le Frioul, sur le modèle de la desserte Vieux-Port < > Pointe Rouge, dont le succès entraîne d'ailleurs une ligne Estaque < > Vieux Port dès la rentrée. Les transports touristiques peuvent être laissés au privé.

Ce serait un grand soulagement pour tous les Frioulais, comme pour les activités économiques de l'île, que de desserrer, enfin, l'étau d'un service insuffisant et scandaleusement cher, sans correspondance urbaine.

La dernière inconnue serait alors de savoir si MPM va enfin dénoncer cette DSP où le délégataire s'engraisse sans respecter le contrat, tout en réclamant de l'argent public, comme les Frioulais s'épuisent à le démontrer à MPM, ou si MPM va fermer les yeux, et payer à Véolia-FIE une confortable indemnité de rupture. Avec l'argent des marseillais bien sûr.